



Service émetteur :  
DGS

## SÉANCE ORDINAIRE

# PROCES-VERBAL

Le **22 mars deux mille dix-neuf** à 18 h 00, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, convoqué le **15 mars 2019**, réuni au lieu de ses séances, sous la présidence d'André HARTEREAU, Maire.

### Etaients présents :

André HARTEREAU, Michèle DOLLÉ, Marie-Françoise CÉREZ, Claudine CORPART, Yves GUYOT, Julian PONDAVEN, Frédéric TOUSSAINT, Caroline BALSSA, Thierry FALQUERHO, Roselyne MALARDÉ, Pascal LE LIBOUX, Anne LAVOUÉ, Philippe PERRONNO, Nolwenn LE ROUZIC, ,Françoise BARJONET MOY, Jean-François LE CORFF, Martine JOURDAIN, Alain HASCOET, Gwendal HENRY, Joël TRÉCANT, Serge GERBAUD, Fabrice LEBRETON

### Absents excusés ayant donné pouvoir :

- 1) Stéphane LOHÉZIC a donné pouvoir à André HARTEREAU
- 2) Nadia SOUFFOY a donné pouvoir à Marie-Françoise CÉREZ
- 3) Katy BOUILLAUT a donné pouvoir à Michèle DOLLÉ (questions n°1 et 3)
- 4) Jacques KERZERHO a donné pouvoir à Alain HASCOET
- 5) Franck LE GOURRIÉREC a donné pouvoir à Julian PONDAVEN
- 6) Sylvie SCOTÉ a donné pouvoir à Serge GERBAUD
- 7) Marc LE BOUHART a donné pouvoir à Pascal LE LIBOUX
- 8) Michaël BEAUBRUN a donné pouvoir à Thierry FALQUERHO

### Absent(s) excusés sans pouvoir :

Katy BOUILLAUT, absente à la question n°2  
Xavier POUREAU, Guénaëlle LE HIN, Stéphanie LETELLIER.

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. **Michèle DOLLÉ** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Monsieur le Maire rend hommage à Loïc RABIN et à Jean-Luc Le Calvé et procède à une minute de silence.

## **ORDRE DU JOUR :**

### **1) INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL**

Monsieur le Maire donne lecture du bordereau et souhaite la bienvenue à Joël TRÉCANT.

Joël TRÉCANT se présente : « Ce n'est pas sans une certaine émotion que je suis présent parmi vous ce soir. Tout d'abord ma pensée va droit à Loïc RABIN, notre collègue. Son engagement a été total dans ses fonctions malgré la maladie. Comme il a déjà été dit, c'était la force tranquille de l'équipe. Mes pensées vont aussi à Mireille son épouse, à leurs 3 filles et à leur famille. Je n'oublie pas Jean-Luc LE CALVÉ qui vient de nous quitter. Responsable du Centre Technique Municipal, il avait un sens profond du Service Public et un dévouement permanent aux associations. Je pense à son épouse et à ses enfants.

- Me concernant, je suis né à Hennebont en 1956. Retraité de la CCI du Morbihan depuis bientôt 3 ans. Je travaillais au service communication comme graphiste. Je réside au Boutiez. Issu de la vie associative hennebontaise depuis 42 ans (même si j'ai accompli un mandat d'élu de 1989 à 1995 avec notre Maire André HARTEREAU, était présent aussi Franck le GOURRIEREC), je suis resté fidèle à l'association CADIQ et à son quartier St-Caradec. Je serai à la disposition (pour cette dernière année de la mandature) et je travaillerai pour les Hennebontaises et les Hennebontais et cela dans l'intérêt général. Je vous remercie."

Présents : 22      Pouvoirs : 8      Total : 30      Exprimés : 0

**Non votant : Prend acte**

### **2) ELECTION D'UN ADJOINT AU MAIRE**

Monsieur le Maire donne lecture du bordereau.

Monsieur le Maire propose le maintien du même dispositif : 7 adjoints et Adjoint du deuxième rang.

Monsieur le Maire précise que : « Je propose Thierry FALQUERHO comme adjoint. »  
Aucune autre candidature n'est déclarée.

Le dépouillement effectué par Gwendal HENRY et Martine JOURDAIN :

Nombre de votants :	29
Nombre de suffrages déclarés nuls :	03
Nombre de suffrages exprimés :	26
Majorité absolue	14

Monsieur le Maire procède au résultat du vote. Thierry FALQUERHO est élu 2<sup>ème</sup> Adjoint aux Travaux et aux espaces communaux.

Présents : 22      Pouvoirs : 7      Total : 29      Exprimés : 29

Unanimité          Pour : 29                  Contre : 0                  Abstention : 0                  Non votant : 0

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver le dispositif exposé.

Monsieur le Maire informe : « Pour la réorganisation du service, vous savez que Thierry FALQUERHO avait un certain nombre de missions en tant que conseiller délégué. Par arrêté municipal, je vais demander à Julian PONDAVEN de bien accepter le poste de conseiller délégué à la transition écologique, à la langue et à la culture bretonnes. Ce n'est une surprise pour personne de l'implication de Julian, à la fois, sur les problèmes de transition écologique et sur un certain nombre de dossiers sur la langue et la culture bretonnes.

Les dossiers seront relatifs au :

- Suivi des dossiers relatifs au développement de la culture et de la langue bretonne ;
- Suivi des actions relatives à la démarche Cit'ergie ;
- Suivi des actions en matière de développement durable ;
- Suivi des actions relatives au Plan Local Alimentaire et Agricole.

Julian est déjà très au fait de ces dossiers. On va prendre le temps de se réorganiser.

En tout cas, merci beaucoup à tous les deux d'accepter cet engagement. Je sais que vous avez des activités professionnelles très prenantes. Ça pose réellement le problème du statut de l'élu, de la disponibilité ... ».

### **3) INDEMNITES DES ELUS**

Monsieur le Maire donne lecture du bordereau.

Présents : 22	Pouvoirs : 8	Total : 30	Exprimés : 30	
Unanimité	Pour : 27	Contre : 0	Abstention : 3 (LGPH)	Non votant : 0

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver le tableau des indemnités tel que présenté.

\*\*\* \*\*

Levée de la séance à 18 h 24

\*\*\* \*\*